



VOTRE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE KIRRWILLER



**Les dernières nouvelles de
KIRRWILLER ...**

Les portraits des nouveaux
membres du conseil Page 7

Délibérations du conseil municipal
Pages 5 à 13

**Du côté de
La COMCOM**

Déclarations préalables ravalement
de façades et édification de
clôtures Page 14

Idées de balades Page 15

EVENEMENTS

Vol en montgolfière
au-dessus de KIRRWILLER
Page 20

Installation d'un nid de cigognes
Page 21

Des services à votre service !

MAIRIE PRATIQUE



Le
Mot
du
Maire

Infos mairie :

Secrétariat :

Annabelle HIRLIMANN



Tél : 03.88.70.71.84

Fax : 03.88.70.92.84

Mail : mairie.kirrwiller-67@orange.fr

Site internet : www.kirrwiller.eu

Boîte aux lettres mairie située sur la gauche du bâtiment école au droit de l'arrêt de bus

Accueil du public et permanences :

Le mardi de 9 h 30 à 11 h 30

Le jeudi de 18 h à 19 h

Fermeture mairie : du 21 décembre 2020 au 1er janvier 2021 inclus.

Infos Ecole:

Tél. Ecole Kirrwiller: 03.88.70.90.81

Tél. Mat Obermodern: 03.88.90.80.97

Contact Paroisse catholique :

M. Le Curé Cyrille LUTZ 03.88.70.00.51

Contact Paroisse protestante :

Mme le Pasteur—Emmanuelle BRULIN

Pasteur à Wickersheim

03.88.91.52.86

Trésor public de Bouxwiller :

15, rue des Mines

67330 BOUXWILLER

Tél. : 03.88.70.70.15

Fax : 03.88.70.71.28

!!!Horaires d'ouverture :

Mardi, jeudi et vendredi

De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Lundi :

De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Le mercredi de 8h30 à 12h00

Communauté de Communes du Pays de Hanau:

10, rue de Modern

67330 BOUXWILLER

Tél 03.88.71.31.79

accueil@hanau-lapetitepierre.alsace

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi :

8h30—12 h00 14h00 — 17h00

La Poste de Bouxwiller :Tél. : 36 31

Lundi à vendredi :

8h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Samedi : 8h30 à 12h00

Chères kirrwilleroises, chers kirrwillerois,

Je tiens tout d'abord à remercier tous les électeurs qui se sont déplacés le dimanche 15 mars 2020 malgré l'épidémie de coronavirus et qui nous ont accordé leur confiance pour ce nouveau mandat. L'installation du nouveau Conseil Municipal a été reportée pour cause sanitaire au 28 mai 2020.

Je veux aussi remercier le personnel éducatif, pour son professionnalisme et dévouement, essentiels pour la continuité de l'éducation de nos enfants durant le confinement, ainsi que la secrétaire qui a assuré la gestion des affaires courantes pendant cette période.

Un premier projet s'est imposé suite aux contraintes du covid 19 avec l'obligation de réserver un espace de 4 m² par enfant. La salle de classe du bâtiment mairie étant proche de la saturation, après avoir demandé son avis à la directrice de l'école, nous avons pris la décision de transférer cette classe vers le bâtiment école, pendant les vacances scolaires.

Cette nouvelle organisation évite ainsi aux administrés de croiser les élèves dans la mairie et vice-versa. Dans la salle de classe libérée, la salle du conseil municipal sera installée, permettant ainsi d'accueillir davantage de personnes pour les cérémonies de mariages et avec un accès facilité pour les PMR dans tous les espaces de la mairie conforme à la réglementation. L'étage sera réservé et aménagé pour un usage communal, administratif et associatif.

La commission « Urbanisme et Voirie » a fait appel à M. GREBERT, architecte conseil du CAUE pour optimiser l'espace de la mairie et améliorer les performances énergétiques du bâtiment. Ce projet pourrait par ailleurs bénéficier de subventions avantageuses de la part de la Région dans le cadre CLIMAXION, et d'une dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) concernant l'isolation, le système de chauffage et d'éclairage, éventuels panneaux solaires.

Depuis début mars nous subissons une situation qui a contraint toutes les associations à annuler les événements traditionnels de notre village, la fermeture du Royal Palace, du magasin Helfrich, des gîtes et chambres d'hôtes, du salon de coiffure et d'esthétique.... Dans cet avenir incertain nous vous souhaitons un redémarrage rapide et bénéfique de vos activités, et que cette nouvelle année nous débarrasse de ce maudit coronavirus.

Prenez soin de vous et de vos proches. Ensemble tournons-nous vers demain...

Joyeux Noël et Bonne année à vous.

Gérard HALTER

JOYEUX ANNIVERSAIRE

...C'est déjà passé, mais on a eu une petite pensée pour eux !

Mme BECKER Marthe , née le 02/07/1929 - 91 ans
Mme WOLLJUNG Liliane, née le 03/07/1949 - 71 ans
M. KISTER Théophile, né le 21/07/1949 - 71 ans
M. BEYRATH Daniel, né le 26/07/1946—74 ans
M. KLEIN Albert, né le 30/07/1939—81 ans
M. JAUNIAUX Jean-Claude, né le 01/08/1944—76 ans
Mme HALTER Marianne, née le 02/08/1950—70 ans
M. ROUCHET Jean-Pierre, né le 06/08/1950—70 ans
M. KERN Robert, né le 07/08/1934—86 ans
M. SCHNELL Charles, né le 10/08/1945—75 ans
M. MALHERBE Claude, né le 14/08/1942—78 ans
Mme DECKER Emma, née le 19/08/1919—**101 ans**
M. DIEMERT Alphonse, né le 25/09/1937—83 ans
M. MATT Alfred, né le 23/08/1937—83 ans
Mme KLIPFEL Bernadette, née le 25/08/1949 - 71 ans
Mme ETLING Marie, née le 02/09/1929—91 ans
M. RAAB Horst, né le 02/10/1940—80 ans
Mme LUGARDON Danielle, née le 13/10/1949 - 71 ans
Mme BECK Claire, née le 15/10/1939— 81 ans
Mme DIETLER Eliane, née le 20/10/1950—70 ans
M. SIEFERT Charles, né le 24/10/1948— 72 ans
Mme SCHOLLER Lydie, née le 27/10/1946—74 ans
M. HALTER Gérard, né le 07/11/1949 - 71 ans
M. VOLTZ Georges, né le 18/11/1944— 76 ans
Mme KLEIN Christiane, née le 29/11/1946— 74 ans
Mme KLEIN Frieda, née le 30/11/1931—89 ans
Mme ERNWEIN Claudie, née le 30/11/1949 - 71 ans
Mme WELSCH Marie-Josée, née le 08/12/1950—70 ans

Fin 2020, il est encore temps de les aider à souffler les bougies !!

Mme SCHOLLER Marie-Claire, née le 22/12/1947- 73 ans
M. SCHOLLER Robert, né le 24/12/1940—80 ans
M. CASANOVA André, né le 25/12/1948— 72 ans
Mme MATT Suzanne, née le 31/05/1939—82 ans
Mme HUTT Annie, née le 25/06/1948—73 ans
M. ANDRES René-Louis, né le 25/06/1939—82 ans

Début 2021 :

Mme GRAFF Irène, née le 03/01/1930—91 ans
M. DANNER Bernard, né le 04/01/1951—70 ans
M. WELSCH Jean-Michel, né le 03/01/1950 - 71 ans
Mme BECKER Madeleine, née le 05/01/1926—95 ans
M. PFRIMMER Alfred, né le 06/01/1951—70 ans
Mme BOOSS Irène, née le 20/01/1947— 74 ans
Mme STOLTZ Marguerite, née le 29/01/1929—92 ans
Mme KERN Marthe, née le 30/01/1937—84 ans
Mme KIEFFER Monique, née le 01/02/1936—85 ans
Mme BEYRATH Claudine, née le 06/02/1951—70 ans
M. WACK Raymond, né le 11/02/1947—74 ans
M. ROTH Freddy, né le 21/02/1950—70 ans
M. KLIPFEL Bernard, né le 03/03/1942—79 ans
Mme SCHAEFFER Marguerite, née le 06/03/1931 - 90 ans
M. DIEMERT Etienne, né le 15/03/1949—72 ans
M. JACOB Georges, né le 16/03/1928 - 93 ans
M. ETLING Jean, né le 28/03/1928 - 92 ans
Mme ANDRES Anne-Marie, née le 29/03/1940—81 ans
M. WOLLJUNG Jean-Pierre, né le 29/03/1948—73 ans
M. MULLER Roger, né le 29/03/1949—72 ans
Mme BECKER Marianne, née le 01/04/1939 - 82 ans
M. DIETLER Patrice, né le 01/04/1949—72 ans
Mme BAUER Anneliese, née le 04/04/1941—80 ans
M. WEIBEL Jean-Pierre, né le 05/04/1940 - 81 ans
M. HUTT Daniel, né le 11/04/1935 - 86 ans
Mme GEBHARDT Marlise, née le 14/04/1940—81 ans
Mme MEYER Solange née le 20/04/1951—70 ans
Mme JAUNIAUX Agnès, née le 28/04/1944—77 ans
M. BONNEVILLE Jean-Paul, né le 06/05/1940—81 ans
M. SCHOLLER Georges, né le 15/05/1939—82 ans
Mme DIEMERT Yvette, née le 28/05/1948—73 ans
Mme KRIEGER Noémi, née le 29/05/1926—95 ans



LES MARIAGES



La municipalité
leur souhaite
beaucoup de Bonheur !

M. CHEVOLLEAU Jean-Marie et
Mme ERTZ Christelle qui se sont dit oui
Le 14 mars 2020



Le 19 septembre 2020
M. NAUDIN Pierre, adjoint au Maire, a eu
la joie de célébrer l'union de sa fille Elodie
avec M. COURRIER Aurélien

LES NAISSANCES

- * BUEHLER Lyana, Georgia, Née le 31 mars 2020
De BUHLER Cyril et CASSAN-DESCAMPS Anastasia
- * ENNASRI Nahil, Né le 20 avril 2020
De ENNASRI Abdellah et EL FARKACHI Loubna
- * HAMM Eva Née le 28 mai 2020
De HAMM Christophe et FERNANDES Vanessa
- * MEYER Simon Né le 29 juin 2020
De MEYER Thomas et WICK Marion
- * MUCKLI Lyano Né le 2 septembre 2020
De MUCKLI Joey et BURR Joanny
- * LABROC Ethan, Gaël Né le 9 novembre 2020
De LABROC Brice et MANTELET Julie
- * MULLER Loan Né le 3 décembre 2020
De MULLER Cédric et TRAPP Séverine

Sincères félicitations,
aux heureux parents.



DECES

La commune adresse ses plus sincères condoléances aux familles de :

M. BOOSS Roger, décédé à Saverne le 29 mars 2020 à l'âge de 83 ans

M. WEESS Lucien, décédé à Ingwiller le 1er avril 2020 à l'âge de 94 ans

M. DEFERT Jean-Claude, décédé à Oberhausbergen, le 9 septembre 2020 à l'âge de 64 ans

Mme METZGER née MEHL Liliane, décédée à Strasbourg le 23 septembre 2020 à l'âge de 68 ans

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 MARS 2020

APPROBATION à l'UNANIMITE du Compte Administratif
Gestion Générale 2019 et du Compte de gestion 2019 :
SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Recettes: 405.707,20 €
Dépenses: 383.912,49 €

Excédent de fonctionnement 2019 : + 21.794,71 €
Report excédent de fonct. N-1 : + 151.171,05 €
EXC GLOBAL de FONC 2019 : + 172.965,76 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Recettes: 80.147,23 €
Dépenses: 239.911,03 €

Déficit d'investissement 2019 : - 159.763,80 €
Report excédent d'inv. N-1 : + 81.022,91 €
DEF GLOBAL d'INV 2019 : - 78.740,89 €

EXC. GLOBAL CLOTURE 2019 : + 94.224,87 € (hors restes à réaliser)
+ 83.710,47 € {(avec restes à réaliser (DI 10.514,40 €)}

Affectation des résultats 2019 :

Considérant que le Compte Administratif 2019 présente un excédent de clôture de + 83.710,47 € et que les restes à réaliser s'élèvent à 10.514,40,-€ en dépenses d'investissement, il est décidé d'affecter les résultats comme suit :

- à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte R1068): + 89.255,29 €
- affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur) (ligne R002): + 83.710,47 €
- Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur) (ligne D001): - 78.740,89 €

Attribution numéro de maisons :

Considérant les constructions récentes et les autorisations de construire en cours d'instruction, il est décidé d'attribuer les numéros de voirie suivants :

- N°9 Impasse des Poiriers à la nouvelle construction de WICK Marion et MEYER Thomas
- N°8 Impasse des Poiriers à la future construction de WICK Thierry et ZIMMERMANN Stéphanie
- N°92 rue Principale à la nouvelle construction de DENNI Robin
- N°7 rue des Jardins à la nouvelle construction de Mme et M. KNIPPER Ghislain
- N°4 et n°6 rue de Buswiller aux deux nouvelles constructions de Mme et M. PFRIMMER
- N°2B rue des Roses à la future construction de M. WEESS Thomas

Attributions de subventions :

Il est décidé A L'UNANIMITE d'attribuer 175,42 € de subvention à l'Association des Maires du Bas-Rhin au titre de la cotisation 2020 et 100 € à la Fondation du Patrimoine, au titre de l'année 2020.

Demande cession gratuite terrain rue des Jardins pour réalisation trottoir :

Afin de procéder à la réalisation du trottoir au droit de leur propriété, il est décidé A L'UNANIMITE de demander à Mme et M. KNIPPER de notifier par écrit leur accord quant à la cession gratuite d'une portion de leur parcelle n°93 section 6 .

La commune se chargera de faire arpenter cette portion à ses frais et demandera le classement de cette parcelle dans le domaine public communal afin que la ComCom puisse également l'inclure dans le programme des travaux de voirie de la rue des Jardins programmés en 2020. Les frais de notaire relatifs à ces formalités seront à la charge de la commune.



DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Classement de parcelles dans le domaine public communal – rue des Jardins :

Considérant que l'extension de la rue des Jardins au droit des dernières constructions est programmée pour cette année, M. Le Maire s'est rendu sur site avec M. KIFFER Ghislain, ingénieur voirie et réseaux en charge du pilotage de cette compétence pour le compte de la Communauté de Communes Hanau La Petite Pierre (ComCom HLPP). Après vérification, il s'avère que certaines parcelles (trottoirs côté gauche de la rue en venant de la rue principale), sont à ce jour classées dans le domaine « privé » de la commune. Ces parcelles avaient été cédées gratuitement à la commune par les riverains, lors des premières constructions côté impair (année 2009), pour la réalisation des trottoirs. Or, la compétence intercommunale ne pouvant s'exercer que sur le domaine public **il est décidé A L'UNANIMITE de classer dans le domaine public communal, les parcelles suivantes** : Section 6 (S06) – parcelle 137 (P137) – contenance 66 m², S 06 – P139 – cont. 24 m², S 06 – P141 – cont. 54 m² et S 06 – P143 – cont. 52 m². La rue des Jardins devant être étendue jusqu'au bout de la parcelle 93 section 6 il est également décidé d'inclure cette petite portion dans la voirie communale.

Ces modifications seront prises en compte dans le tableau de classement de la voirie communale.

Pour ceux qui n'auraient pas eu le temps d'admirer ces belles fleurs cet été et aussi pour mettre un peu de couleur dans toute cette morosité !!!



SEANCE DU 28 MAI 2020
INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Gérard HALTER—Maire



Jean-Michel BALTZER—1er ad-



Pierre NAUDIN—2ème adjoint



André SCHULZ—3ème adjoint



SCHNELL-LECHNER Ka-



SCHOSSIG Aranud



WENDLING Sébastien



WEESS Julien



KERN Simone



DUDT Christine



BECKER Noémie



MESSER Valérie



KNORR Aline



ROTH Marie-Claude



BECKER Gérard

SEANCE DU 5 JUIN 2020
DESIGNATION DES DELEGUES ET COMPOSITION DES COMMISSIONS

Délégués ou Commissions	Titulaires	Suppléants
Communauté de Communes Hanau La Petite Pierre (ComCom HLPP)	HALTER Gérard	BALTZER Jean-Michel
SICTEU de Hochfelden	BALTZER Jean-Michel SCHOSSIG Arnaud	
Délégués aux Conseils d'Ecole	HALTER Gérard MESSER Valérie	
Délégués CNAS	HALTER Gérard et HIRLIMANN Annabelle	
Correspondant défense	NAUDIN Pierre	
Commission « aménagement de l'espace, voirie et urbanisme : M. HALTER Gérard, Maire Président	BALTZER Jean-Michel NAUDIN Pierre SCHULZ André SCHOSSIG Arnaud WENDLING Sébastien WEESS Julien MESSER Valérie KNORR Aline ROTH Marie-Claude	
Commission « finances et budget » M. HALTER Gérard, Maire Président	NAUDIN Pierre WEESS Julien KERN Simone DUDT Christine ROTH Marie-Claude BECKER Gérard	
Commission « Adjudication, affaires agricoles, chasse » M. HALTER Gérard, Maire Président	BALTZER Jean-Michel NAUDIN Pierre SCHNELL-LECHNER Karine WENDLING Sébastien WEESS Julien ROTH Marie-Claude	
Commission « Animations sportives et culturelle M. HALTER Gérard, Maire Président	SCHULZ André WEESS Julien DUDT Christine BECKER Noémie MESSER Valérie KNORR Aline ROTH Marie-Claude	

Délégation de fonctions des 3 adjoints :

M. BALTZER Jean-Michel, 1er adjoint au Maire est délégué à l'urbanisme et assurera en nos lieu et place et concurremment avec nous, les fonctions et missions relatives aux questions liées à l'instruction et à la délivrance des autorisations d'urbanisme et d'utilisation des sols suivantes énoncées au code de l'urbanisme :

- Certificat d'urbanisme,
- Permis de construire et d'aménager, déclarations préalables y compris pour les clôtures,
- Lotissements,

et reçoit également délégations pour :

- la gestion et le suivi du service technique
- la gestion et suivi des opérations de travaux d'investissement ou autres opérations de travaux d'entretien
- la gestion et le suivi des affaires agricoles : adjudications, baux ruraux, relations avec l'association foncière, chasse.

M. NAUDIN Pierre, 2ème adjoint au Maire, est délégué aux affaires financières,

et reçoit délégations pour :

- la gestion de la salle des fêtes communale.
- Exercer sous la surveillance et la responsabilité du Maire, les fonctions d'ordonnateur pour le paiement des dépenses courantes et le recouvrement des recettes communales,
- Gérer toutes les opérations liées à l'entretien et l'aménagement du cimetière et de l'espace cinéraire ainsi que la gestion des concessions,
- La gestion du parc des véhicules communaux

M. SCHULZ André, 3ème adjoint au Maire, est délégué à l'évènementiel et à la politique seniors,

et reçoit délégations pour :

- la gestion et l'organisation de l'évènementiel et des cérémonies
- l'amélioration, l'embellissement et la redynamisation du cadre de vie
- la gestion du fleurissement et des illuminations de Noël
- la gestion du relationnel avec l'école et les associations locales sportives et culturelles
- la politique seniors

Fixation du montant des indemnités de fonction du Maire et des 3 adjoints :

INDEMNITE DU MAIRE

*Le Maire de Kirrwiller :

Commune de plus de 500 habitants : **35,46 % de l'Indice 1027** Total brut mensuel : 1.379,18 €

INDEMNITE DES ADJOINTS (identique pour chacun des 3 adjoints) :

Commune de plus de 500 habitants : **9,15 % de l'Indice 1027** Total brut mensuel : 355,88 €

Soit enveloppe globale indemnitaire mensuelle : 2.446,82 €

SEANCE DU 29 JUIN 2020

Vote des taux d'IMPOSITION 2020 : il a été décidé A L'UNANIMITE de maintenir pour 2020 les taux d'imposition des deux taxes directes locales au niveau de ceux fixés en 2019 , soit 12,86% pour la Taxe sur le Foncier Bâti et 60,61% pour la Taxe sur le Foncier Non Bâti.

Vote du budget Primitif 2020 : (par manque de place cette année, l'intégralité du budget ne sera pas publié dans cette édition. Si vous le souhaitez, la secrétaire peut vous le transmettre par courriel)

Section de fonctionnement : **501 314,47 Euros**

Section d'investissement : **236.905,29 Euros**

Convention expertise et entretien des Poteaux Incendie : il est décidé A L'UNANIMITE de signer une convention avec le SDEA , dans laquelle sont prévus ; un contrôle de débit/pression sur l'ensemble des PEI du village lors de la première année puis renouvelé à partir de l'année N+3 et lissé sur 3 années, ainsi qu'un contrôle fonctionnel des PEI par tranche de 3 ans selon un planning établi pour un coût de respectivement 1.850,-€ HT pour le contrôle débit/pression et 1.110,-€ HT pour les contrôles fonctionnels sur une période de 6 ans, soit un total de 2.960, -€ HT (facturation 1/6ème par an sur la durée de la convention).

Renouvellement Bureau de l'Association Foncière (AF) : M. Le Maire est membre de droit de l'AF.

Sont désignés par le conseil municipal, en qualité de **membres titulaires** :

M. BALTZER Jean-Michel, M. WENDLING Sébastien, M. DIEMERT Etienne

Sont désignés par le conseil municipal, en qualité de **membres suppléants** : M. SCHNELL Denis, M. HOUDE Laurent.

Réfection paratonnerre églises protestante : Il est décidé A L'UNANIMITE de procéder aux travaux de remise aux normes du parafoudre et du paratonnerre de l'église protestante, pour un montant de 2.638,-€ HT selon devis adressé par la Sté PROTIBAT de Mundolsheim . (paratonnerres sur descentes existantes et parafoudres Type II aux cloches.

Projet réorganisation des locaux de la mairie/école :

Déménagement salle de classe cycle 1 :

Afin de scinder matériellement les locaux « mairie et les locaux « école », et afin d'éviter aux administrés qui viennent s'informer ou en rendez-vous en mairie, d'être au contact des enfants et vice versa, ce qui peut poser problème, notamment en cette période de crise sanitaire, il est décidé A L'UNANIMITE de transférer la classe du cycle 2 dans l'ancienne salle des maternelles, et ceci dès la rentrée de septembre 2020. La directrice est également favorable à ce changement

Déplacement de la bibliothèque : de même qu'il est souhaitable de séparer les locaux scolaires des locaux mairie, il est également décidé de mettre l'espace bibliothèque, qui est dédié à l'école, au fond de la salle de motricité. Les livres ont tous été triés et mis en cartons par catégorie, par Mme GUILLAUME, Atsem, et les étagères ont été déplacées par M. MUNSCH agent technique. L'espace « salle ludique » sera séparé de « l'espace bibliothèque » par la mise en œuvre de fauteuils et autres meubles bas.

Une fois les espaces spécifiquement dédiés à l'école réaffectés dans les autres bâtiments, la salle du conseil municipal sera installée au rez-de-chaussée dans l'ancienne salle de classe du cycle 1 ainsi que le bureau du Maire, ce qui permettra d'assurer réglementairement l'accessibilité PMR à cette salle, notamment en cas de mariages et de recevoir les administrés qui souhaitent rencontrer le Maire, Contact a été pris avec le CAUE afin de bénéficier d'un conseil gratuit quant au projet de réaménagement de tous les espaces et de l'amélioration de l'efficacité énergétique du bâtiment .

Subvention : il est décidé de verser une subvention de 354,25 € à la SPA, à titre de cotisation 2020

Portail du cimetière : En collaboration avec l'agent technique, M. NAUDIN, adjoint au Maire, a procédé à la remise en état et au redressement de la porte du cimetière qu'il était difficile d'ouvrir ou de fermer depuis pas mal de temps. L'accès au cimetière est dès lors, bien plus facile, notamment pour les personnes âgées.

Illuminations de Noël : M. SCHULZ André adjoint au Maire a sollicité des devis pour la fourniture de bandeaux leds qui pourraient être installés sur les structures des anciennes décorations de Noël et pourraient donc être réutilisables en y adaptant une technologie plus moderne et nettement moins énergivore. L'essai ayant été concluant, cette adaptation a été mise en œuvre sur l'ensemble des anciennes illuminations, illuminations que vous pouvez admirer à l'heure actuelle tout le long de la rue Principale.

Boîte à idées : sur proposition de Mme KNORR Aline, il a été décidé d'installer une « boîte à idées » sur l'ancien panneau de l'Animation Jeunesse, à proximité des boîtes aux lettres mairie/école.

SEANCE DU 27 août 2020

Signature d'une convention de location d'une parcelle Section n° lieudit

Leimen avec le société VALOCIME :

La Société VALOCÏME ayant fait part de son intérêt pour prendre à bail, l'emplacement de 50m² environ sur les parcelles cadastrées n°227 et 228 en section 7, lieu-dit Leimen, à l'expiration des deux conventions actuellement en vigueur (échéance (2030 et 2033) **il est décidé A L'UNANIMITE d'accepter le principe de changement de locataire**, ainsi que le montant de l'indemnité de réservation de 26.000 € TTC (prime fixe de 1.000€ à signature de la convention + 1.500€/an X 13 + 500 €/an X 11) et un loyer annuel de 10.300 € par an (5.000€ TTC/an pour actuel bail ATC France et 4.300 € TTC/an pour actuel bail ORANGE) .. Les conventions y relatives seront signer par M. Le Maire.

Désaffectation et déclassement de l'ancien local Sapeurs-Pompiers :

Considérant que le bâtiment de l'ancien Centre de Première Intervention (CPI – local Sapeurs-Pompiers), situé rue 47b Principale Section 2 Parcelle 37 – contenance 105 m², n'accueille plus le CPI depuis que le corps des sapeurs-pompiers de Kirrwiller a été rattaché à Bouxwiller en 2007, et en conséquence n'est plus affecté à l'usage direct du public ni à un service public, la désaffectation et le déclassement dans le domaine privé communal du bâtiment de l'ancien CPI – local des sapeurs-Pompiers sont validés.



Bail de location garage du presbytère catholique :

Il est décidé A L'UNANIMITE de signer un bail avec M. DE ANGELI Alexandre pour D2A Rénovation pour une durée d'un an renouvelable à compter du 1er septembre 2020, pour la **mise en location du garage du presbytère catholique.**

Honorariat Maire – soutien de la démarche auprès de Mme La Préfète du Bas-Rhin :

A L'UNANIMITE, le conseil municipal soutient la démarche de M. DIETLER Patrice, ancien Maire, visant à solliciter la **qualité de Maire Honoraire** auprès de la Préfecture.

Projet travaux de sécurisation des entrées d'agglomération, des abords de l'école et de la traverse de Kirrwiller :

Présentation a été faite du projet complet de sécurisation des entrées et de la traverse de la commune, depuis l'entrée Ouest (RD69) jusqu'au deux autres entrées côté Sud (RD69 en venant de Ringendorf et RD91 en venant de la départementale qui relie Hochfelden à Bouxwiller).

En effet, la RD69 qui traverse KIRRWILLER constitue un passage à fort trafic en raison notamment de l'implantation dans la commune du Royal Palace et de l'entreprise HELFRICH FARRJOP, en plus du trafic de transit généré par des données GPS souvent erronées. La voie rectiligne et la pente en entrée Ouest incitent encore davantage à la vitesse. C'est pourquoi, il devient nécessaire et urgent de procéder à ces travaux de sécurisation afin de ralentir la circulation et de sécuriser les déplacements des piétons dans la commune et plus particulièrement sur les trottoirs de la rue Principale.

Le projet s'inscrit dans une démarche globale de sécurisation des déplacements piétons-vélo-voiture à l'échelle de la commune, en proposant des aménagements adaptés visant notamment à fortement ralentir le flux des véhicules, à reconquérir les espaces « trottoirs » prioritairement par les piétons, et à sécuriser les abords de l'école.

Sont notamment prévus dans ce projet de sécurisation :

- * Réalisation d'écluses en entrées Ouest et Sud du village (nécessité déplacements panneaux entrée d'agglomération et des bacs à fleurs pour avoir l'espace suffisant pour la mise en œuvre des écluses) et installation d'une signalétique « STOP » en arrivant en entrée Sud et à la sortie de la rue des Prés (avec miroir) afin de ralentir la circulation mais également de sécuriser ces deux croisements à fort trafic, notamment le croisement rue Principale/rue des Prés qui est quotidiennement emprunté par de nombreux poids lourds qui livrent chez HELFRICH FARJOOP.
- * Marquage de nouveaux passages piétons afin de sécuriser la traversée de la voirie, et mise en œuvre de signalétique verticale et horizontale afin d'alerter sur les nouvelles écluses, les priorités, les zones 30 et les limitations aux abords de la zone école,
- * Marquage de zones de stationnements véhicules le long de la rue Principale en matérialisant ces zones, davantage sur la voirie afin de non seulement réduire la vitesse des automobilistes, mais également de dégager un espace plus important pour les piétons au niveau des trottoirs,
- * Abattage et dessouchage de certains arbres afin de libérer le passage sur trottoir et de faciliter et sécuriser les déplacements des piétons ainsi que redéfinition du marquage de la zone arrêt bus devant l'école afin d'éviter les stationnements abusifs, de ralentir la circulation et de surtout sécuriser la montée et la descente des écoliers dans les transports scolaires – pose de balise blanche pour délimiter la zone,
- * Rajout de places de stationnement aux abords de l'église et de la salle paroissiale, afin de réduire les stationnements anarchique et dangereux, notamment lors des différentes cérémonies religieuses.

Afin de transmettre dès à présent le dossier de demande de subvention, il est décidé d'APPROUVER A L'UNANIMITE la réalisation de ces travaux pour un montant de 19.940,-€ HT, sachant que le choix définitif des postes qui seront formellement retenus lors de la réalisation de ces travaux fera encore l'objet d'une validation de la commission « Aménagement de l'espace, voirie, urbanisme ».

Signature convention avec les AGF fonctionnement périscolaire rentrée 2020-2021 :

Considérant que la Communauté de Communes Hanau La Petite Pierre (CCHLPP) plus compétente pour l'accueil périscolaire de Kirrwiller qui n'est pas agréé par la DDRJSCS (accueil uniquement le midi), le site n'a pas été intégré au nouveau contrat de délégation de service public (DSP) signé entre les AGF et la CCHLPP pour la période allant du 1^{er} août 2020 au 31 août 2022, c'est pourquoi, il y a lieu de signer une convention en direct entre les AGF et la Commune de KIRRWILLER afin de définir les modalités de gestion du site de Kirrwiller, à compter du 1^{er} septembre 2020.



M. Le Maire rappelle que les enfants en provenance des communes de KIRRWILLER, BOSSELSHAUSEN, RINGENDORF, SCHALKENDORF et BUSWILLER y sont accueillis.

Conformément aux dernières discussions et réunions de travail qui se sont tenues à la Communauté de Communes avec M. Patrick MICHEL, Président, et Mme JOST-LIENHARD Laurence, Vice Présidente en charge des problématiques liées au périscolaire, il a été convenu que comme les années précédentes, les frais engagés et avancés par la commune de Kirrwiller quant au périscolaire dont la commune a la compétence, **seront bien pris en charge chaque année par la CCHLPP par le biais de l'attribution de compensation dans le cadre du transfert de charges, jusqu'à ce que la structure périscolaire d'Obermodern soit agrandie et en mesure d'accueillir les enfants qui déjeunent actuellement à Kirrwiller.** Si la Communauté de Communes ne tenait pas cet engagement, la structure de Kirrwiller serait tout simplement fermée. Le projet de convention est validé à L'UNANIMITE. Il sera demandé à la CCHLPP que, lors de la prochaine réunion de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), qu'il soit formellement acté, que le remboursement de la participation financière demandée par les AGF à la commune de KIRRWILLER par le biais de l'attribution de compensation soit pérenne, jusqu'à ce que **la structure périscolaire d'Obermodern soit agrandie et en mesure d'accueillir les enfants qui déjeunent actuellement à Kirrwiller.**

COMPOSITION NOUVEAU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT DE KIRRWILLER

Dans sa séance du 29 septembre 2020, le Bureau a été installé comme suit :

Membres de droit: M. HALTER Gérard, Maire

Représentants au titre des propriétaires désignés par la Chambre d'Agriculture :

Titulaires : WENDLING Jean-Georges, MEHL Georges et FIRN Jacky—**Suppléants :** BALTZER Alfred et SCHNELL Charles

Représentants au titre des propriétaires désignés par le Conseil Municipal : **Titulaires :** BALTZER Jean-Michel, WENDLING Sébastien et DIEMERT Etienne—**Suppléants :** M. SCHNELL Denis et M. HOUDE Laurent

Ont été élus à la majorité des suffrages exprimés :

M. WENDLING Sébastien : Président

M. FIRN Jacky : Vice-Président

M. DIEMERT Etienne : Secrétaire

SEANCE DU 22 octobre 2020

Désignation d'un élu « relais seniors » : M. SCHULZ André, 3ème adjoint est désigné.

Offre de marché fourniture d'électricité et d'accès au réseau public de distribution d'électricité et à son utilisation :

Il est décidé de retenir, à compter du 1er janvier 2021 et ce pour une durée de 3 ans, l'offre de marché de fourniture d'électricité « d'origine renouvelable » pour le site « salle des fêtes » situé au 15, rue de Modern, telle que proposée par **Electricité de Strasbourg** : abonnement de 60,-€ HT/mois, et quatre prix (Hiver : HPH = 0,08080 € HT/kWh, HCH = 0,05772 € HT/kWh- Eté : HPE = 0,06214 € HT/kWh, HCE = 0,04910 € HT/kWh).

Origine renouvelable = L'électricité verte désigne l'électricité produite à partir de sources d'énergies renouvelables, à savoir les énergies hydraulique, éolienne, solaire, géothermique ou encore la biomasse (bois, gaz de décharge,...). Aujourd'hui, ES achète principalement de l'énergie hydraulique dont une partie provient des centrales alsaciennes. Chaque année, ES achète de l'électricité d'origine renouvelable en quantité équivalente à la consommation des clients ayant souscrits ce type d'offre sous forme de garanties d'origine.

Révision loyers logements communaux : Augmentation loyers des logements communaux de + 0,92 %.

Chèque cadeau Noël enfants de la commune de 3 à 10 ans : il est décidé A L'UNANIMITE de remettre un chèque cadeau de 15,-€ sous forme de bon d'achat aux enfants âgés de 3 à 10 ans, domiciliés dans la commune de KIRRWILLER, utilisable chez Helfrich -Farrjop ou à la librairie « Bouqu's » jusqu'au 31 janvier 2021.

Installation illuminations de Noël : La nouvelle équipe municipale ayant décidé de renforcer les illuminations de Noël du village, le devis d'un montant de 3.279,-€ HT établi par la Sté SOBECA d'Imbsheim pour la pose et dépose des différents décors ainsi que pour la mise en œuvre de quatre prises pour raccordement d'illuminations supplémentaires sur mât EP ou sur poteau bois/béton et raccordement au réseau éclairage public est validé.

Reconduction contrat nettoyage des bâtiments communaux année 2020-2021 : Il est décidé d'approuver la reconduction du contrat de prestation de service pour l'entretien et le nettoyage des locaux communaux tel que proposé la Sté d'insertion « Entraide Emploi » de Monswiller pour un montant de 10.578,-€ annuels (contrat 16h30 hebdo nettoyage mairie/école/salle des fêtes).

Suite réflexions projet réhabilitation et réaffectation des espaces du bâtiment mairie :

Après discussion avec les membres de la commission « aménagement espace urbain, voirie et urbanisme », ainsi qu'à la suite du rendez-vous avec M. GREBERT, architecte conseil du CAUE, il s'avèrerait judicieux de conserver l'ensemble du bâtiment pour un usage communal, administratif et pourquoi pas associatif. Le rez-de-chaussée pourrait ainsi effectivement être repensé de manière plus fonctionnelle et l'étage pourrait utilement être utilisé pour les archives et un usage associatif ponctuel sans que de gros travaux ne soient à mettre en œuvre.

Le projet pourrait par ailleurs bénéficier de subventions avantageuses de la part de la Région dans le cadre d'un dossier de financement CLIMAXION et de l'Etat dans le cadre d'un dossier Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), tout particulièrement si y sont inclus des travaux visant à améliorer les performances énergétiques du bâtiment : isolation, système de chauffage, remplacement éclairage actuel par système à leds... Mme MESSER et M. WENDLING, interpellent sur le fait qu'il serait opportun de réfléchir sur un projet global. Que veut-on exactement pour la commune de KIRRWILLER ? Considérant que plusieurs bâtiments communaux sont déjà ou seront dans les prochaines années partiellement ou totalement inutilisés (presbytère catholique, école dont les effectifs sont en chute libre depuis plusieurs années), ne devrait-on pas avoir une réflexion beaucoup plus large sur le devenir du parc immobilier communal ? Tendre vers la réfection et réalisation de logements ? Viser plutôt du service à la personne sur certains des bâtiments ? Beaucoup de questions se posent et ils souhaiteraient que des décisions ne soient pas prises à la hâte tant qu'une réflexion plus globale n'aura pas été faite. Une réunion de la commission sera prochainement organisée afin de rediscuter de ces projets et des conclusions de l'étude faisabilité du CAUE.